



**Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée
(CPCO)**

**Rapport de la deuxième réunion du Groupe de Travail Ad hoc du
CPCO sur l'amélioration des Statistiques des Pêches**

Cotonou, Bénin, 12 – 14 mai 2010

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de la deuxième réunion du comité ad' hoc du groupe de travail pour l'amélioration des statistiques dans la région du Comité des Pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) qui s'est tenue du 12 au 14 Mai 2010 à Cotonou (Bénin) à l'hôtel du lac. L'atelier était conjointement organisé par le CPCO et la FAO à travers le projet Fishcode-STP. Cinq (5) participants appartenant aux pays membres du CPCO (le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo) ont pris part à cet atelier. Les objectifs de l'atelier visent à:

- Faire le bilan de la mise en œuvre des activités du Projet Fishcode STP dans les différents pays ;**
- Harmoniser les méthodes et les données à collecter dans la sous région,**
- Elaborer un plan de travail pour le CPCO dans le cadre de l'amélioration des statistiques pour la période 2010-2011.**

TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTEXTE.....	3
2.	OBJECTIFS DE L'ATELIER.....	4
3.	DEROUREMENT DE L'ATELIER.....	4
4.	OUVERTURE DE L'ATELIER	4
5.	TERMES DE REFERENCE DU GROUPE DE TRAVAIL AD'HOC	4
6.	RESUME DE L'ATELIER FAO/COPACE/CPCO 2007	5
7.	PROGRES DANS LA MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS DE 2007, 6	
7.1	Bilan général.....	6
7.2	Présentations par pays	6
13.	HARMONISATION ET CLASSIFICATION DES UNITES DE PECHE ET ENGINS DE ARTISANAUX.	12
14.	BIGNUMBER DANS LA REGION DU CPCO.....	12
15.	ARTFISH FAO SOURCE ET EXEMPLE DE SUIVI DES ENQUETES	12
16.	INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES/ ENQUETES CADRES	
17.	AMELIORATION DE LA COLLECTE DE DONNEES	13
18.	HARMONISATION REGIONALE DES CODES ET ESPECES	13
19.	LIGNES DIRECTRICES DE LA BASE DE META DONNEES	13
20.	SYSTEME D'INFORMATION DU CPCI ET STATISTIQUES FAO.....	13
21.	SITE WEB DU CPCO.....	14
22.	ORGANISATION ET DURABILITES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES STATISTIQUES.....	14
23.	RECOMMANDATIONS.....	14
24.	CLOTURE DE LA REUNION	16

CONTEXTE

1. La "stratégie de la FAO pour l'amélioration des informations sur l'état et les tendances de la capture des pêches" (stratégie STF de la FAO) a été adoptée par la 25e session de la Commission de la FAO sur les pêches (COFI) et approuvée par l'Assemblée Générale des Nations Unies (UNGA) en 2003.

2. La stratégie de la FAO est un instrument volontaire qui s'applique à tous les États et entités. Son objectif général est de fournir un cadre capable d'améliorer la connaissance et la compréhension de l'état de la pêche et les tendances comme base pour l'élaboration des politiques et la gestion durable des pêches. La stratégie STF de la FAO sera mise en œuvre par un accord entre les États, de façon directe ou par le biais des organismes régionaux des pêches et la FAO

3. En novembre 2004, le projet FishCode-STF de la FAO a commencé avec comme objectif principal le soutien de la mise en œuvre de "la stratégie STF de la FAO" au plan mondial.

4. La collecte et l'analyse des données de la pêche est un exercice coûteux, qui nécessite beaucoup de temps et d'intenses efforts. Les Agences de ligne de pêche, qui, dans de nombreux cas, souffrent de problèmes chroniques de budget et des limites en ressources humaines, doivent souvent se battre pour produire des informations fiables en temps opportun. La mauvaise qualité de l'information crée un sentiment général de méfiance en ce qui concerne les informations sur la pêche entre utilisateurs cibles (par exemple, les décideurs et les gestionnaires des pêches) qui entraîne une utilisation très limitée des statistiques de la pêche. De plus, cela conduirait à une situation où peu de priorités/attentions sont accordées aux activités de collecte de données. Ainsi un cycle vicieux de problèmes s'installe, et il continue à entraver l'administration efficace et la gestion de la pêche fondée sur les informations

5. Les activités du STF FishCode de la FAO en Afrique de l'Ouest sont soutenues par le Sida depuis janvier 2007. Un atelier sous-régional sur l'amélioration des informations sur l'état et les tendances de la pêche de capture dans la région Centre-Ouest du Golfe de Guinée a eu lieu dans le bureau régional de la FAO à Accra au Ghana du 26 au 28 juin 2007.

6. Cet atelier a reconnu que la stratégie de la FAO pour l'amélioration des informations sur l'état et les tendances des pêches de capture est un instrument important. La connaissance de l'état et des tendances des pêches de capture et des ressources halieutiques, y compris les aspects socio-économiques est une clé pour une bonne élaboration de politique et pour une gestion responsable de la pêche. Il est nécessaire d'assurer au niveau national la sécurité alimentaire et de décrire les avantages sociaux et économiques de la pêche. Les informations sur l'état et les tendances de la pêche sont également essentielles pour évaluer la validité de la politique de la pêche et pour le suivi de la performance de la gestion des pêches. L'atelier a demandé à la FAO COPACE et le CPCO de déployer plus d'efforts visant à aider les pays de la région afin d'améliorer le suivi des pêches.

Les recommandations de cet atelier:

7. La réunion a noté que tous les pays ne sont pas au même niveau en matière de collecte des données et de la production des informations, donc chaque programme pays devrait être réexaminé sur ses propres mérites.

8. La réunion a identifié la nécessité d'une discussion continue sur les informations et statistiques de pêche ; elle a donc demandé la formation d'un groupe de travail sur les statistiques de la pêche sous la direction de la Commission sous-régionale. Les premières activités qui pourraient être traitées par le groupe de travail ont été identifiées comme :

- a. Harmonisation des enquêtes cadres nationaux
 - b. Elaboration d'un système d'enregistrement sous-régional de navire de pêche artisanale
 - c. Création d'une base de données sous-régionale sur les navires de pêche industrielle, y compris la standardisation des classifications, ce qui signifie que les informations contenues dans la base de données précitée sont étalonnées.
 - d. Harmonisation des méthodes et stratégies de collecte de données
- Après l'atelier sous régional de 2007 le projet de la FAO FishCode STF a soutenu les activités de terrain au niveau national et la mise en place d'un Groupe de Travail Ad hoc du CPCO sur l'amélioration des informations sur la situation et les tendances des Pêches.

Ce rapport présente les résultats de la deuxième réunion du Groupe de Travail Ad hoc du CPCO sur l'amélioration des statistiques de pêche

dans la région, réunion tenue à Cotonou (Bénin), du 12 au 14 mai 2010.

1. OBJECTIFS DE L'ATELIER.

9. l'objectif global de l'atelier était de:

Suivi sur recommandations de la première réunion du groupe de travail ad hoc tenue à Accra, au Ghana, en août 2009 :

- a) La présentation des activités soutenues par le STF dans la région
- b) La présentation des navires et des engins suivant les directives de classification mise à disposition à l'aide des données disponibles dans les six pays
- c) Discussion sur l'harmonisation des navires et la classification des engins
- d) Discussion sur l'utilisation de la classification internationale pour les espèces
- e) Les pays de la FAO et les données de groupe de travail scientifiques de la COPACE
- f) Discussion de la Feuille de route sur les systèmes d'information de la pêche dans la sous-région
- g) Discussion du site web du CPCO et les modalités pour des informations spécifiques des pays
- h) Elaboration du plan de travail 2010 2011
 - Amélioration de la collecte des données
 - Base de données Meta
 - Grands nombres dans la région.
- i) Fonctionnement et les modalités de travail du groupe de travail ad hoc

2. ORGANISATION DE L'ATELIER.

10. L'atelier a été organisé conjointement par le Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) et la FAO par le biais de son projet FishCode-STF. Cinq représentants des Etats membres du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (le Bénin, le Ghana, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Nigeria) ont pris part à la réunion. Le représentant du Libéria était absent pour raison de

santé. L'ordre du jour et une liste complète des participants sont joints en l'annexe A et B.

3. SEANCE D'OUVERTURE

11. Trois discours ont été prononcés par M Séraphin Dédi Nadjé, secrétaire général du CPCO, le représentant de la FAO au Bénin qui tous souhaitent la bienvenue aux participants et par l'inspecteur général du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, représentant le ministre.

Tout en souhaitant la bienvenue aux participants et il a déclaré ouvert la réunion.

4. PROGRES SUR LES RECOMMANDATIONS DE 2009

1.1 APERCU GENERAL

15. Après l'atelier en 2009 un certain nombre d'activités nationales ont été formulées et mis en œuvre avec le soutien du projet STF FishCode de la FAO. Un aperçu des activités en cours est présenté par M. De Graaf (FAO) et les points focaux des pays membres (Présentation pays) présents à cette deuxième réunion du CPCO.

16. Presque toutes les activités soutenues sont liées à l'amélioration des données structurelles de la flotte artisanale grâce à des enquêtes cadre et socio économique.

17. La plupart des pays concernés sont en train de saisir dans le logiciel mis à leur disposition par le Projet FishCode STF (FAO) et d'analyser les résultats des différentes enquêtes menées.

1.2 PRESENTATIONS PAYS

18. Les participants ont présenté des activités nationales en cours sur l'enquête cadre, sur l'enquête socio-économique (le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Togo) et sur le projet pilote d'immatriculation des pirogues (Ghana). Ces présentations sont conformes au format envoyé par le Secrétariat du CPCO et qui se concentrent sur les progrès des résultats, les contraintes et les leçons apprises.

Le Benin: Mr Herman Kasseau GANGBAZO, Chef Division Statistiques à la Direction des pêches Cotonou, a présenté les activités du Benin.

- ❖ **Évaluer les caractéristiques socio – économiques pour réaliser une enquête socio – économique dans les zones de pêche maritime artisanale :** (i) Découpage des zones, (ii) Confection des fiches d'enquête, (iii) Formation des enquêteurs et (iv) Réalisation des enquêtes.

- ❖ **Développez une base de données pour l'entrée et les analyses des données socio économiques :** (i) Constitution et disponibilité de la base de données et (ii) Réalisation d'une carte avec représentation géographique des différents sites de débarquement

- ❖ **organiser dans tous les campements de pêche maritime, des séances de sensibilisation sur le code de conduite d'une pêche responsable :** (i) des séances de sensibilisation ont été réalisées dans tous les campements de pêche artisanale du 15 au 24/10/08 et (ii) Réalisation d'un guide de terrain pour la sensibilisation sur la pêche responsable.

- ❖ **Organiser un atelier de réflexion sur la prise en compte de la pêche maritime et continentale et de l'aquaculture dans le Recensement National Agricole (RNA) :** (i) Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a organisé le RNA, opération inédite au Bénin (décret n°2003-478 du 1/12/2003 qui n'a pas pris en compte le secteur pêche et (ii) organisation d'un atelier de réorientation des travaux du RNA permettant ainsi d'intégrer le secteur pêche dans les opérations de recensement national.

- ❖ **identifier les actions à mener dans le cadre de la collecte des statistiques :** (i) Création des postes de pêche le long de la côte, (ii) Instauration de l'octroi obligatoire d'immatriculation et de permis de pêche contre une taxe qui servira à payer des agents collecteurs et (iii) Implication active de la marine militaires dans les différentes activités.

- ❖ **Mettre en place un mécanisme participatif de collecte des données statistiques pour une gestion durable des pêcheries** : (i) Matériel acquis pour les six sites pilote de collecte, (ii) Des agents collecteurs identifiés au sein des pêcheurs et choisis par eux-mêmes, (iii) Formation de ces collecteurs et (iv) Démarrage de la collecte dans certains sites.

- ❖ **Finalisation des activités** : (i) Certaines activités ont été prévues mais n'ont pas été réalisées parce que les fonds mis à notre disposition sont épuisés et (ii) Attente de la dernière partie des fonds.

- ❖ **Les leçons apprises** : (i) Difficulté de collecte parce que des projets antérieurs ont instauré une autre manière de faire, (ii) Renforcement de capacité des agents ayant conduit les enquêtes, (iii) Les pêcheurs ont pris conscience de la nécessité de la collecte régulière des statistiques, (iv) Les pêcheurs ont perçu la nécessité d'une gestion responsable des ressources avec la création de brigades de surveillances des bateaux pirates installées dans les campements.

La présentation du Bénin a amené la réunion à faire remarquer qu'elle n'a pas fait cas des résultats des enquêtes cadres et des enquêtes socioéconomiques menées dans le pays dans le cadre du projet FishCode STF de la FAO.

Le Ghana : M. Paul BANNERMAN, directeur adjoint de la Pêche au ministère des Pêches, de la Division des Recherches des Pêches Marines a présenté les activités mises en œuvre au Ghana

- **Décrire le registre des navires artisanale marine** : (i) la compilation de toutes les plages opérationnelles de débarquement ont été effectuées pour se conformer à la zone de pêche active, (ii) le nombre d'engins actifs étaient comptés par le personnel dans chaque zone pilote sélectionnée par région/district, (iii) une étude provisoire mais fiable des canots faite sur les sites pilotes et (iii) réunions/séminaires ateliers tenus avec les représentants des groupes de pêcheurs à Accra sur la nécessité d'un

registre pour aider à la planification des besoins des pêcheurs ex. moteurs hors-bord de filets etc.

- ☐ **Elaborer les modalités de marquage et d'estampage des numéros d'immatriculation:** (i) les modalités définies et l'immatriculation de 100 pirogues pour 10 districts des 22 ont été lancées, (ii) chaque district a couvert 70 grandes pirogues > 10 m et 30 petites pirogues < 6 m, (iii) les marquages étaient sur plaques d'aluminium spéciales (2 par pirogue avec marqueurs réflecteurs) voir image et (iv) critères -démarrer de la frontière ouest à l'est, où les codes d'immatriculation sont attribués
- ☐ **Superviser l'estampage des numéros d'immatriculation:** (i) spécialistes techniques du bureau national et des régions étaient chargés de la supervision avec le comité communautaire et les chefs pêcheurs/membres, (ii) les plaques sont obtenues et envoyées à tous les 10 districts: région ouest -3 région centrale 3 Greater Accra 2 et la région volta 2 et (iii) un atelier pour inaugurer le début de l'estampage a eu lieu en février 2008.
- ☐ **Résultats:** (i) le nombre de pirogues mis en conformité est de 793/ 1000 et (ii) le montant payé est de 9516 gh cedis
- ☐ **Élaborer une base de données de l'immatriculation du navire avec liens fonctionnels au système de surveillance de la pêche artisanale, et à l'enregistrement des permis de pêche.** : (i) compiler les registres accomplis et les incorporer dans une base de données beaucoup plus fiable pour la surveillance des enquêtes d'évaluation de captures pour l'estimation des captures des pêches artisanales et (ii). L'enregistrement des permis de pêche ; le gouvernement n'a pas encore décidé du frais (montant) à payer. Ref. act 625 2002 sur les pêches
- ☐ **Finalisation des activités:** (i) les fonds sont recherchés auprès de divers comités dans chaque district pour couvrir 50 % du coût d'estampage ghc12 pour chaque pirogue, (ii) il reste encore environ 20,7 % à accomplir principalement dans les régions de l'ouest et du centre et (iii) les raisons sont variées, mais la plupart des pêcheurs ne "pouvaient" pas ou ont refusé de payer les 50 % etc.

- ❖ **Leçons apprises de l'estampage des pirogues:** (i) rythme lent dans les régions de l'ouest et du centre, (ii) les caractères imprimés sur les plaques en aluminium s'effacent, (iii) les bouchons devraient être appliquées sur les clous pour éviter la rouille et (iv) la lenteur de la compilation du registre des 10 districts sélectionnés

Le Togo: Mr. SEDZRO, Kossi, Chef Division des Pêches et Aquaculture a présenté les activités du Togo

- ❖ **Progrès réalisés dans le cadre de l'enquête-cadre liée à l'aspect socio-économique pour les pêcheries continentales (lagunaires et fluviales) ; Résultats :**

Progrès réalisé (enquête-cadre liée à l'aspect socio-économique dans les pêcheries continentales pendant 19 jours) avec 782 pêcheurs ou groupes de pêcheurs, 274 ménages et 111 autres intervenants directs dans la pêche enquêtés.

Les engins de pêche : Epervier, filet maillant dormant, senne de rivage, ligne à la main, palangre appâté et non appâté, nasse et autre pêcheries sédentaires

Au niveau système lagunaire trois (3) types de nationalité ont y été enregistrés : Béninoise, Ghanéenne et Togolaise (majoritaire numériquement).

Au niveau du lac de Nangbeto, 6 types de nationalité ont été enregistrés : Béninoise, Ghanéenne, Malienne, Nigériane, Nigérienne et Togolaise. Les Ghanéens et maliens sont numériquement majoritaires.

La taille du ménage se situe en moyenne autour de 7 membres.

- ❖ **Progrès réalisé dans le cadre de l'enquête socioéconomique dans les pêcheries maritimes ; Résultats :**

Les engins de pêche : senne tournante, senne de plage, filet maillant de fond, filet maillant de surface, filet flottant, filet à requin et ligne

Cent huit (108) ménages et 60 autres intervenants directs enquêtés

Trois (3) types de nationalité sont enregistrés : Béninoise, Ghanéenne (majoritaire) et Togolaise

❖ **Identifier les actions à mener dans le cadre de la collecte des données dans les pêcheries continentales :**

(i) Elaboration du plan d'échantillonnage pour les enquêtes régulières dans les pêcheries continentales enquêtées et
(ii) Identification de 6 sites pour les enquêtes régulières à raison de 3 sites au niveau du système lagunaire et 3 au niveau du lac de Nangbeto

❖ **Effectuer régulièrement, dans le cadre d'une phase pilote, la collecte des données dans les pêcheries continentales :**

• **Les enquêtes régulières portant :**

- sur les pirogues et non sur les engins (pirogues recensées sur les plans d'eau armées pour plusieurs types d'engins de pêche).

- sur les paramètres suivants : (i) captures, (ii) efforts de pêche et (iii) valeurs des captures de pêche

- suivant une fréquence de 30 débarquements au moins et 50 au plus chaque mois et pendant 3 à 5 jours par semaine auprès de 3 à 4 pirogues choisies au hasard par deux personnes (pêcheurs ou cadres de l'administration publique)

• Formation des enquêteurs en enquête régulière sur les sites de débarquement de poissons et percevront un salaire mensuel.

• Supervision des enquêtes régulières

• Planning de l'envoi/réception des fiches d'enquêtes remplies (vers la Direction des Pêches et de l'Aquaculture lors des supervisions).

❖ Finalisation des actions

- Rapports préliminaires des différentes activités menées :
 - Formation des enquêteurs pour les enquêtes statistiques (enquêtes cadres, ménage et économiques et identification des poissons) et
 - enquêtes cadres, ménage et socioéconomiques :
 - Activités menées dans le cadre des différentes enquêtes précitées :
 - Confection des questionnaires d'enquête
 - Constitution de l'équipe d'enquête
 - Sensibilisation des communautés de pêche
 - Pré-enquête
 - Enquêtes proprement dites
- Confection des fiches pour les enquêtes régulières dans les pêcheries continentales
- Révision de l'accord du projet FishCode
- Dépouillement et traitement des données (en cours)

❖ Leçons apprises

- L'élaboration du projet n'a pas tenu compte la disponibilité des moyens logistiques (matériel roulant, ordinateur, etc.)
- Faiblesse des moyens financiers mobilisés (Mobilisation des moyens au niveau du pays bénéficiaire)
- Volonté des parties prenantes à prendre part activement dans les activités de pêche telles les enquêtes statistiques
- Exigence d'intéressements de plus ou moins forte de certains guides/enquêtés
- Les habitudes alimentaires des enquêteurs changent pour faciliter les relations avec les enquêtés. Mais cela pose après des problèmes de santé pour ces enquêteurs (Nécessité d'impliquer davantage les pêcheurs eux-mêmes dans les différentes enquêtes)
- Logiciel pour la base des données "limité" (Nécessité d'amélioration)
- Modalité de décaissement (Emission des chèques de banque) non spécifiées et harmonisées au niveau des pays bénéficiaires de ce projet "régional"

Le Nigeria : M. UDEH, Bertram Chargé des Pêches (statistiques) a présenté les activités soutenues au Nigeria.

- Sur la base des résultats de l'atelier FAO/Fishcode STF un atelier national sur l'amélioration des données de la pêche et des systèmes de collecte d'information a eu lieu à Lagos, Nigeria du 8 au 11 avril 2008 ; l'atelier a abordé plusieurs questions concernant les statistiques de la pêche dans le pays en matière de gestion de la pêche, des cadres socio-économique, juridique institutionnel, et environnemental. Le Département fédéral en charge des pêches a conduit une enquête cadre sur la pêche maritime et continentale et dans l'ensemble du Nigeria.
- Les fonds utilisés proviennent du Projet FishCode STF (US \$ 95 000) et du gouvernement du Nigeria (250 dollars 000)
- La collecte des données de la pêche industrielle est conduite par les observateurs et les numérateurs
- Les résultats de l'enquête cadre sont traités. Ils sont en cours d'analyse et d'interprétation par le consultant de l'Institut de l'Océanographie et de la Recherche sur la pêche, institut basé à Lagos au Nigeria.
- À part cette enquête cadre, le ministère de l'agriculture a également organisé une autre enquête cadre par les institutions des États pour inclure les problèmes de la pêche.
- Les résultats de cette enquête cadre présentés lors d'un atelier sont très différents des résultats de l'enquête cadre du département de la pêche qui les a rejetés.
- L'atelier a recommandé que seul le département fédéral des pêches doive organiser toutes les enquêtes sur les questions de la pêche.

La Côte d'Ivoire: Mr. KODJO Alain, chef du Service Statistiques présente les résultats de la Cote d'Ivoire.

5. Consolider le guide de collecte des statistiques de pêche :

- Organisation d'un atelier de deux jours à Abidjan avec la participation de :
 - 20 personnes : 10 agents des PERH et 10 agents de la DPH et de la DPP
 - Les guides d'enquête-cadre et de ménage ont été consolidés par adaptation des terminologies au contexte ivoirien

- Les éléments constitutifs des questionnaires ont été expliqués aux participants pour en faciliter l'exploitation des fiches d'enquêtes sur le terrain
- Tester le guide consolidé de collecte des statistiques.

Le test des guides d'enquête cadre et ménage a été conduit dans 4 départements du littoral maritime avec l'implication de 6 responsables des Poste d'Elevage et des Ressources Halieutiques (PERH)

- 6 villages de pêcheurs maritimes ont été couverts
- Les tests ont été réalisés sur 30 patrons/chef d'équipe de pêche et 15 ménages
- Valider les guides d'enquêtes cadre et ménage consolidés.
- Organisation d'un atelier d'un jour à Abidjan
 - 25 personnes : 15 agents des PERH et 10 agents de la DPH et de la DPP.
 - Les difficultés rencontrées sur le terrain pour le renseignement des questionnaires d'enquête cadre et ménage ont été exposées.
 - Les guides d'enquêtes cadre et de ménage ont été enrichis et des versions finales plus adaptées et faciles à renseignées ont été élaborées et validées.

8. Former les acteurs

- Des formations pratiques dans les 8 départements et 2 sous-préfectures ont eu lieu. Elles ont permis de:
 - Former 32 enquêteurs dans les 10 localités pendant 2 jours;
 - Interviewer 110 personnes avec les guides d'enquêtes (cadre et ménage) validés

9. Réaliser une enquête cadre et une enquête socio économique le long du littoral maritime dans la zone du projet : Les enquêtes cadre et ménage se sont déroulées

de Décembre 2009 à Janvier 2010 touchant 1361 pirogues et 554 ménages dans 11 localités des côtes ivoiriennes.

10. Finalisation

- Processus en cours: 60% des fiches d'enquêtes cadre ont été saisies et permettent d'affirmer que plus de 90% des pêcheurs sont ghanéens
- Les tâches à réaliser consiste à:
 - Achever la saisie
 - Organiser un atelier de validation des données issues des enquêtes cadre et ménage
- Proposer un échantillon de sites de débarquement devant faire l'objet d'un suivi en matière de collecte de données

11. Leçons apprises

- Les leçons apprises pourront être tirées après la validation des résultats de l'enquête
- Toutefois, il est important de relever que l'association de toutes les parties prenantes permet de faciliter le travail à cause de leurs appuis à tous les niveaux
- La formation des agents et l'adoption par un processus participatif des guides d'enquête ont permis de toucher plus d'opérateurs par rapport aux enquêtes passées
- Une conscience accrue de l'importance des statistiques pour la prise de décision relative à la pêche artisanale maritime

13. HARMONISATION ET CLASSIFICATION DES PIROGUES ET ENGINES DE PECHE.

19. Dans le cadre de l'harmonisation et de la classification des engins de pêche en vue d'améliorer la collecte des données dans les pêcheries artisanales dans la région du CPCO, la réunion a suivi une présentation à cet effet.

20. Mr. Gertjan de Graaf, (FAO) a présenté les directives sur l'harmonisation et la classification des pirogues et des engins de la pêche artisanale identifiés dans la région du CPCO conformément aux résultats des enquêtes cadres menées par les différents pays.

21. Il a ensuite présenté un tableau ayant servi de base pour la classification des pirogues utilisées dans la région du CPCO.

22. A la suite des discussions, la réunion a classé en trois catégories les différentes pirogues avec des descriptions par pays : (i) pirogues de grande taille (longueur > 12 mètres), (ii) pirogue de taille moyenne (12mètre >longueur>8mètres) et (iii) pirogue de petite taille (longueur <8 mètres).

23. La réunion a également procédé à l'harmonisation et à la classification des engins de pêche. Ainsi, les délégations ont été amenées à fournir pour chaque type d'engin (sennes, filets maillants, lignes et hameçons et pièges) les noms locaux utilisés dans leur pays respectif.

14. BIGNUMBERS DANS LA REGION DU CPCO

24. Suite aux recommandations de la première réunion du Groupe de Travail Statistique du CPCO, Mr Gertjan de Graaf (FAO) a, dans sa présentation, rappelé le contexte du BigNumbers projet puis a passé à la vérification de la mise en œuvre de ladite recommandation par les pays. A cet effet, il s'est appuyé sur le tableau "Inventaire des pêcheries à petites échelles et harmonisation des engins de pêche (février 2010).

25. La réunion a constaté que la plupart des pays n'ont pas encore dûment rempli le tableau. La cause en est que les résultats des différentes enquêtes-cadre et des enquêtes socioéconomiques menées sont en cours de dépouillement, de traitement et d'analyse. Les participants se sont engagés à remplir ces tableaux dès que les résultats définitifs desdites enquêtes seront disponibles.

15.ARTFISH FAO SOURCE ET EXEMPLE DE SUIVI DES ENQUETES

26. Dans la présentation du thème, Mr Thonny (FAO) a fait l'historique de l'ARTFISH avec ses multiples améliorations (Versions MS DOS, Microsoft window, etc) et l'évolution de son utilisation dans le monde. Il a indiqué que le logiciel a deux composantes principales : (i) ARTBASIC conçu pour recevoir les données de primaires collectées et effectuer les estimations et ARTSER destiné à faire le rapport des résultats des estimations et les graphiques des séries chronologiques.

27. Il a annoncé à la réunion qu'une nouvelle version en cours d'élaboration sous MS ACCESS, plus ouverte contrairement aux anciennes versions fermées (non modifiables)

16.INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES/ ENQUETES CADRES

28. Mr. Gertjan de Graaf (FAO) a introduit le thème sur la base des fiches d'enquêtes ménage/économie du Congo

29. A la suite des discussions, la réunion a noté la nécessité d'identifier et de retenir les indicateurs socioéconomiques clés et des enquêtes-cadres standardisées devant permettre de suivre et évaluer les performances des pêcheries artisanales dans les pays membres du CPCO. Elle a également noté que lors des différentes enquêtes menées dans tous les pays membres du CPCO, l'association des Personnes Ressources spécialistes en socio économie (Economistes, Sociologues, etc.) était très faible. Ce qui rendrait inefficaces l'interprétation et l'analyse des résultants. La réunion a recommandé la création d'une équipe pluridisciplinaire pour conduire de bout en bout les enquêtes surtout socioéconomiques.

17.AMELIORATION DE LA COLLECTE DE DONNEES

30. La réunion a reconnu qu'un effort est en train d'être fait dans tous les pays du CPCO en vue d'améliorer la collecte des données des pêcheries artisanales. Mais il y a encore beaucoup à faire dans ces pêcheries notamment en matière de collecte régulière des données de captures, d'effort de pêche, valeur des prises, etc.

31. De même dans les pêcheries semi industrielles ou industrielles, il est nécessaire d'améliorer la collecte des données par la mise en place, entre autres, de systèmes d'observateurs à bord des navires de pêche et d'enquêteurs.

32. La réunion a reconnu l'importance de la mobilisation des informations entre les pays membres du CPCO qu'il s'agisse des captures et d'effort de pêche, des informations sur l'immatriculation ou les mouvements des navires de pêches, etc.

18.HARMONISATION REGIONALE DES CODES ET ESPECES

33. Le thème a été introduit par Mr De Graaf (FAO). Il s'est appuyé sur un exemple des travaux d'identification et de codification des espèces de poissons du Kenya et de la Tanzanie.

34. La réunion a trouvé nécessaire l'harmonisation régionale des codes des espèces de poissons des eaux couvertes par le CPCO et l'introduction dans les bases de données des pays membres les noms

scientifiques, noms commerciaux internationalement reconnus et les codes.

35. Bien que reconnu important, l'adoption des noms scientifiques au niveau national doit se faire suivant une stratégie, très progressivement et sur la base des consultations de plusieurs documents existants en la matière. Une recommandation relative à la formation des enquêteurs en identification des espèces a été faite à cet effet.

19.LIGNES DIRECTRICES DE LA BASE DE META DONNEES

36. La base de méta donnée a été introduite par Mr Alain Kodjo (Point Focal de la Côte d'Ivoire). Il l'a d'abord défini comme une description des données disponibles dans le pays du CPCO et l'a comparé aux cartes (fichiers) se trouvant dans les bibliothèques. Il a présenté ce qui peut être inclus dans une base de méta données telle que celle du CPCO

37. La base de méta données du CPCO peut se présenter sous forme de tableau avec en colonnes : Nom du pays membre (Côte d'Ivoire), Méthode de collecte des données (enquête cadre), Canal d'information ou Sous Secteur concerné : échantillonnage de la pêche industrielle), Echelle administrative (national , sous régional, etc.), nature des données (autre), type de dossier/fichier (données brutes), propriétaire des données (Direction des Pêche), Agence de collecte des données (Direction des Pêches), Support (papier, électronique), Support électronique (Disque dur), Couverture temporelle (2009), Résolution temporelle (non spécifiée), Couverture spatiale (zone côtière), Résolution spatiale (site de débarquement), Localisation des données (Direction des pêches), Format électronique (Access), Standard de la qualité des données (données à contrôler) et enfin Remarques.

20.SYSTEME D'INFORMATION DU CPCO ET STATISTIQUES FAO

38. Conformément à une des recommandations de la première réunion du Groupe de Travail des Statistiques du CPCO, Mr Gangbazo du Bénin a préparé et présenté un document sur le système d'information du CPCO et de statistiques de FAO. Dans sa présentation, il a passé en revue les différents systèmes d'informations existant à travers le monde.

39. Il a, par ailleurs, indiqué que le système d'information du CPCO doit être, entre autre, souple et facile d'accès.

21.SITE WEB DU CPCO

40. Le projet du site web du CPCO a été introduit par le Secrétaire Général du CPCO (SG) et De Graaf (FAO).

41. Suite aux discussions, la réunion a indiqué que pour la publication sur le site web du CPCO, les informations peuvent être des informations permanentes (données se trouvant sur les sites de FIRMS, de Country, ou autres) ou ponctuelles pouvant porter sur les résultats d'études menées dans un pays, le profil de pauvreté, le genre, etc.

42. Concernant la standardisation des informations générales par pays et la page statistique des canevas seront proposés respectivement par le SG du CPCO et Mr Paul Banerman du Ghana. De même qu'un appui de la coordination du FishCode a été admis pour le recrutement d'un consultant et la formation du personnel du Secrétariat Général du CPCO, sur une période de deux (2) mois pour la finalisation et le bon fonctionnement du site web du CPCO.

22.ORGANISATION ET DURABILITE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES STATISTIQUES

43. Ce point a été introduit par le Secrétaire Général du CPCO qui a insisté sur la durabilité du Groupe de Travail sur les Statistiques.

44. La réunion a été informée que la première phase du Projet FishCode qui finance jusqu'à présent le Groupe de Travail prend fin en octobre 2010 et que la deuxième phase commencera en 2011. Le Projet FishCode continuera donc le financement les réunions du Groupe de Travail pendant 2 ou 3 ans encore.

45. Cependant la réunion a retenu que le CPCO devra assurer la durabilité du Groupe de Travail sur les Statistiques des pêches en commençant dès à présent la recherche des sources de financement plus permanentes en demandant aux pays d'inscrire les dépenses liées à la participation des leurs délégués sur le budget national et en recherchant d'autres partenaires tels que l'UEMOA.

46. Dans le souci de rendre le Groupe de Travail plus dynamique et plus opérationnel, la réunion a doté le Groupe de Travail d'une structure que voici : (i) Poste de Président, (ii) Poste de Vice-président et (iii) Poste de Secrétaire.

47. A cet effet, sont élus aux postes de Président : Monsieur Paul BANERMAN du Ghana, de Vice-président : Kossi Maxoe SEDZRO du Togo et de Secrétaire : Alain KODJO de la Côte d'Ivoire pour un mandat de 2ans.

48. La réunion a retenu que le Règlement Intérieur de cette organisation du Groupe de Travail sera élaboré par Mr Paul Bannerman lors de la prochaine session et précisera les différentes tâches liées à chaque poste.

23.RECOMMENDATIONS DE LA REUNIUN

- 1- Suite aux présentations des rapports nationaux sur les progrès réalisés au niveau des projets pilotes Fish Code STF, d'importantes leçons et informations sur le secteur des pêches dans chaque pays ont été enregistrées ; afin de permettre un échange de ces informations entre tous les pays et documenter les connaissances sur les pêcheries de la sous région, la réunion recommande que chaque délégué fournissent les rapport nationaux aux réunions du GT avec les informations disponibles au niveau des pays membres et invite à cet effet, le Nigeria à envoyer, sans délai, les derniers résultats des enquêtes cadres au secrétariat du CPCO.
- 2- Le logiciel de saisie et de traitement des données des enquêtes cadre et socioéconomiques sur les pêcheries continentales et maritimes mis à la disposition des pays par FAO/FishCode STF, étant à sa première version et bien que reconnu satisfaisant, présente quelques limites dans sa fonctionnalité. La réunion recommande l'amélioration de ce logiciel par le Projet FishCode STF pour une meilleure fonctionnalité et la formation par les pays de leurs utilisateurs.
- 3- Dans le cadre de la mise en œuvre des enquêtes cadres et socioéconomiques dans les pêcheries artisanales dans les pays du CPCO, il est constaté que des spécialistes en économie, en sociologie, etc. ne sont pas associés à toutes les phases de ces enquêtes. Il est recommandé qu'à l'avenir une équipe pluridisciplinaire comprenant des spécialités soit créée au niveau national et contribue aux enquêtes depuis la conception des fiches jusqu'à la phase d'analyse/interprétation des résultats pour leur meilleure interprétation.

4- L'immatriculation des embarcations des pêcheries artisanales étant reconnue comme l'une des étapes importantes de solutions à l'amélioration des statistiques des pêches, il est recommandé que :

a/ tous les Etats membres du CPCO réalisent les immatriculation des pirogues dans toutes les pêcheries artisanales.

b/ la tenue d'une session d'information et de formation sur les modalités de l'immatriculation des pirogues.

5- Dans le cadre de l'harmonisation des codes et noms des espèces halieutiques, il est reconnu la nécessité de l'identification des espèces capturées et débarquées sur les côtes des Etats du CPCO. A cet effet, il est recommandé que la formation des agents en charge des enquêtes de captures en identification des espèces et que FAO/FishCode STF appuie le CPCO à mettre à la disposition des pays de la documentation (les clés d'indentification) les mieux adaptées aux ressources halieutiques de la région.

6- Dans le cadre de la standardisation des informations générales par pays, la réunion recommande que le Secrétaire Général du CPCO propose un projet de canevas

7- Concernant la page statistique du site web du CPCO, la réunion recommande le Ghana propose un projet de

8- Sur la base des recommandations ci-dessus, le plan d'action ci-après est retenu :

- a. Préparation des rapports par pays (rapport technique et final et rapport d'activité) avant fin juillet,
- b. Appui à l'amélioration du site web du CPCO et à la formation des cadres avant mi-septembre 2010,
- c. Elaboration du site web –pays avant fin août 2010,

- d. Elaboration d'un canevas des données statistiques par pays,
- e. Elaboration du rapport du présent atelier avant fin août 2010,
- f. Remplissage de feuilles de calcul sur l'harmonisation avant fin Septembre 2010
- g. Préparation du système d'information du CPCO,
- h. Prochaine réunion premier trimestre 2011.

24. SESSION DE CLOTURE

49. Mr. le Directeur des Pêches du Bénin a procédé à la clôture de la réunion au nom du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Appendix A – Agenda/Ordre du jour

**Deuxième Réunion du Groupe de travail sur l'amélioration des
Statistiques des Pêches
du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée**

**les 12, 13 et 14 Mai 2010, Cotonou, BENIN
SALLE DE CONFERENCE HOTEL DU LAC**

JOUR I 12 MAI 2010		
HEU RES	DESCRIPTION DES ACTIVITES	MODERATEURS
08:30	Inscription	
09:00	Ouverture de la réunion (allocution, CPCO, FAO Rep. et	Dedi
09:30	MAEP)	Dedi
10:00	Objectifs de la réunion /Programme et rédaction du	
10:15	rapport	de
10:30	Pause café	Graaf
	Rapport de la Réunion d'Août 2009	de
	Etat d'avancement des activités sur le plan national	Graaf
	Suite du rapport standardisé	
	Benin	
	Ghana	
	Togo	
12:30	Liberia	
14:00	Nigeria	
	Pause déjeuner	
	Etat d'avancement des activités sur le plan national STF	
15:00	(Suite)	
15:30	Cote d'Ivoire	
15:45	Nigeria	Kodjo
17:30	Harmonisation des engins de pêche	
	Pause café	
	Harmonisation des engins de pêche	
	Clôture du Jour 1	
JOUR II 13 MAI 2010		
8:30	BigNumbers CPCO des pays	Sedzro
9:15	ARTFISH FAO source et exemple de suivi des	
10:00	enquêtes	
10:15	Pause café	
12:30	Indicateurs socio-économiques clés/ enquêtes	
15:30	cadres	
15 :	Pause déjeuner	

45 16:30 17:30	Amélioration de la collecte de données - Pause café Harmonisation régionale des codes et espèces Lignes directrices de la base de Méta données Clôture du Jour 2	Banner mn Kodjo
JOUR III 14 MAI 2010		
8:30 9:30 10:30 12:30 13:30 14:00 15:00 15:45 16:00	Site web du CPCO Système d'information du CPCO et statistiques FAO Pause café Système d'information du CPCO et statistiques FAO (suite) Organisation et durabilité du GT sur les statistiques Pause déjeuner Recommandations et Plan de travail Fin de la réunion Pause café/ clôture du Jour 3	Dedi Gangba zo Dedi Dedi Dedi

APPENDIX B - LIST OF PARTICIPANTS/ LISTE DES PARTICIPANTS

BENIN

Mr. GANGBAZO, Herman Kasseau
 Chef de la Division Statistique
 Direction des Pêches
 Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Pêches
 01 B.P 383 Cotonou
 Bénin
 Tel : (229) 21 33 15 51 / 90 04 35 05
 Fax : (229) 21 35996
 Email : kasseau@yahoo.fr
 Mr AKPACHOSSOU Victor
 Direction des Pêches
 + 229 95 28 13 51
 Email : oussouvictor@yahoo.fr

Melle DOUGBA Alice
 Direction des Pêches
 + 229 97 21 86 96
 Email : alicedougba@yahoo.fr

CÔTE D'IVOIRE

Mr. KODJO Alain, chef du service statistique
 Direction des Productions Halieutiques
 Ministère Production Animale et Ressources Halieutiques,
 01 B.P. 5521,
 Abidjan 01, Cote d'Ivoire
 Tel: +225 21 25 28 83//225 07930344,
 Fax: +225 21 350 409
 Email : kodjoalain@yahoo.fr

GHANA

Mr. BANNERMAN, Paul
 Assistant Director of Fisheries
 Ministry of Fisheries
 Marine Fisheries Research Division
 P.O Box: BT 62, Tema
 Ghana
 Tel: (00233) 022 202346
 Fax: (00233) 022 206627
 Email: paulbann@hotmail.com
mfra@africaonline.com.gh

NIGERIA

Mr. UDEH, Bertram C.
Chief Fisheries Officer (Statistics)
Fisheries Department Federal
Ministry of Agriculture & Water Resources
P.O.Box: 5953, Garki
Abuja-FCT, Nigeria
Tel: (00234) 08033156159 / 09 6708550
Fax: (00234) 493144665
Email: udengenebc@yahoo.com

TOGO

Mr. SEDZRO, Kossi Maxoe
Chef Division des Pêches et Aquaculture
Division des Pêches et Aquaculture
Direction de l'Élevage et de la Pêche
B.P : 4041
Lomé, Togo
Tel: (00228) 221 3470 / 221 3645
Fax: (00228) 221 71 20
Email: peche@laposte.tg
Ksedzro69@hotmail.com

FAO/UN

Mr. DE GRAAF, Gertjan
Senior Projects Management Officer
FishCode Programme
Fisheries Department
FAO Headquarters
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy
Tel: (+39) 06 57054129
Email: gertjan.degraaf@fao.org

Mr JARRETT, Tony
FAO Headquarters
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy
Email : Toni.jarret@fao.org

KATRIEN HOELVET

Programme Pêche et VIH/SIDA en Afrique

+ 229 95 84 46 44

EMAIL : katrien.holvoet@fao.org

INTERPRETES

MARIE – AUGUSTE AGBO

+ 229 97842188

Email : augagbo@yahoo.fr

Norbert GOHOUNGO

+ 229 95 95 65 58

MICHEL DOSSOUMOU

+ 229 96414549

Email : ashimibola@yahoo.fr

FCWC/CPCO

Mr. DEDI NADJE Séraphin

Secrétaire général

Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée

P.O Box : BT 62 Tema

Ghana

Tel: (00233) 020 7568 321

Email: sdedi.nadje@yahoo.fr